

# INFORMATIONS LIÉES AU LOGEMENT



---

Les responsabilités  
relatives au logement

---

Pako<sup>Suomen</sup>aisapu

# Les responsabilités relatives au logement

## Sous la responsabilité du locataire

- Le locataire souscrit lui-même un contrat d'électricité pour son logement.
- Le locataire doit assurer son logement.
- Se charger de l'aération, tout particulièrement dans la cuisine.
- Nettoyer les surfaces du logement.
- Le nettoyage de l'éventuel balcon et/ou sauna du logement.
- Le nettoyage du drain de plancher de salle de bain et du filtre de la hotte aspirante de la cuisine.
- Le remplacement des ampoules et des fusibles du logement.
- L'achat et l'utilisation d'une alarme incendie dans le logement.
- L'entretien des meubles fixes du logement et une utilisation appropriée de ceux-ci.
- Le locataire doit vider sa cave lorsqu'il déménage.

Il y a différentes responsabilités liées au logement que le locataire doit connaître. Il y a différentes responsabilités qui font parties de l'entretien de la maison et de diverses situations. Certaines d'entre elles relèvent de la responsabilité des professionnels. Prenez bien connaissance des responsabilités ci-dessous.

## Sous la responsabilité du service de maintenance

- Les travaux de maintenance urgents et importants dans l'appartement tels que l'obstruction des tuyaux ou les problèmes électriques.
- Les travaux de maintenance urgents et importants dans les parties communes de la copropriété tels que les dégâts d'eau ou l'entretien des portes ou fenêtres.
- L'entretien des radiateurs et les choses liées au chauffage.
- L'entretien des fenêtres du logement ou leur réparation si besoin.
- Les grandes opérations de maintenance de la copropriété comme le déblayage de la neige et le salage des allées en hiver ou les grandes rénovations dans la copropriété.
- L'ouverture de la porte au locataire si les clés ont été oubliées à la maison (service payant).
- Le traitement du logement contre les vermines et autres parasites, s'il y en a.

## Sous la responsabilité du gardien

- Lorsque vous emménager dans le bâtiment, vous devez le signaler au gardien. Vous devez également signaler si vous déménager.
- Le gardien met le nom du locataire sur sa porte ainsi que sur le tableau en bas de l'immeuble.
- La réservation d'un créneau horaire pour aller au sauna ou pour une place de parking si vous en souhaitez une se fait auprès du gardien.
- Les clés comprises par le contrat de location et qui mènent aux parties communes peuvent être obtenues auprès du gardien si le propriétaire ne vous les a pas remises.
- Vous pouvez faire une demande de reproduction de clés de votre appartement auprès du gardien.
- Si vous trouvez que le comportement de votre voisin est dérangeant et contre la réglementation, vous pouvez le signaler au gardien.
- Vous devez signaler au gardien tout travail de rénovation ou toute installation faite dans l'appartement, avant le début des travaux-mêmes.



# CONTACTEZ

Demandes relatives aux informations techniques liées au logement:

**Jenni Juvonen**

Personne en charge de planifier l'habitation des immigrants,  
Project Building Bridges

044 741 1069

[jenni.juvonen@pakolaisapu.fi](mailto:jenni.juvonen@pakolaisapu.fi)



COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK  
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE

**CEB**

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Le projet est subventionné par la Banque de développement du Conseil de l'Europe.

**Pako**<sup>Suomen</sup>**aisapu**

[www.pakolaisapu.fi](http://www.pakolaisapu.fi)